
« Regardez-les donc sauter, c'est nos députés ! » L'antiparlementarisme en chansons, 1880-1934

*“Look at Them Dance, These are Our Deputies!” Antiparliamentarianism in
Song, 1880 to 1934*

Jean-François « Maxou » Heintzen

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/siecles/917>

DOI : [10.4000/siecles.917](https://doi.org/10.4000/siecles.917)

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2010

ISSN : 1266-6726

Référence électronique

Jean-François « Maxou » Heintzen, « « Regardez-les donc sauter, c'est nos députés ! »

L'antiparlementarisme en chansons, 1880-1934 », *Siècles* [En ligne], 32 | 2010, mis en ligne le 06 décembre 2013, consulté le 10 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/917> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/siecles.917>

Ce document a été généré automatiquement le 10 juin 2022.

Tous Droits Réservés

La pertinence formelle de la chanson politique sur timbre

Considérations générales

- 2 La chanson n'est qu'un vecteur de l'antiparlementarisme, pouvant être envisagé selon une approche comparatiste avec d'autres media, mais également selon des problématiques qui lui sont propres. En premier lieu, la chanson anti-parlementaire relève pour partie de la caricature et peut à ce titre être examinée avec les mêmes grilles de lecture que l'imagerie politique : ses auteurs, ses moyens éditoriaux, sa diffusion, son contrôle. Cependant il apparaît bien vite que ces parallèles sont d'une portée limitée. Il est tentant d'établir des équivalences entre le caricaturiste et l'auteur-compositeur chansonnier, entre l'impression des images et la gravure musicale, entre l'image elle-même et la partition. Les deux procédés peuvent se compléter, une caricature dessinée ornant la page de garde d'une partition.

Page de garde de *Les Députés*, actualité par Ségot, sur l'air de *Cadet Roussel*



Paris, Léon Hayard éditeur, 1893

Coll. particulière

- 3 Dans les deux cas, les moyens éditoriaux sont coûteux et les stratégies – tant de production que de contrôle – sont comparables. Mais on ferait fausse route en oubliant le caractère profondément oral de la chanson : c'est son écoute – souvent collective – qui assied son succès, dans la sphère privée, au cours de meetings, dans la rue... Le statut de l'écrit doit alors être reconsidéré, en lui assignant le rôle d'aide-mémoire et d'outil de transmission : il est plus aisé de recopier une chanson qu'une caricature. On objectera que la partition n'est pas facilement reproductible. C'est oublier que la

majorité des chansons politiques sont écrites sur timbre, c'est-à-dire sur une mélodie préexistante, déjà connue des auditeurs et des interprètes. Cette technique est héritée pour partie des goguettes du XIX^e siècle, sans que l'on ait suffisamment insisté sur l'originalité et la spécificité de ce mode d'écriture⁴. Muni de la *Clé du Caveau* – ouvrage rassemblant plusieurs milliers de timbres usuels –, le chansonnier se contente de versifier en respectant la coupe de la mélodie choisie. Ceci induit de multiples effets : la musique prend alors un second sens, en référence aux paroles que l'on a pu précédemment lui octroyer et, à terme, le timbre lui-même devient porteur de significations pouvant échapper à un auditeur non averti.

- 4 Cette méthode d'écriture se confond, dès l'essor du café-concert, avec la parodie des succès du jour. C'est ainsi que l'on arrive aux conditions de la production chansonnière contemporaine : il suffit d'une mélodie à la mode et d'un talent d'écriture pour imaginer les couplets qu'un scribe quelconque pourra prendre en note⁵.

Sources

- 5 Nous privilégions ici les chansons sur timbre ou de type parodique. Leur édition est particulièrement simplifiée : il suffit d'indiquer « sur l'air de... » à la suite du titre pour assurer la reproduction par le lecteur. Ce répertoire méconnu est imprimé et diffusé hors de tout contrôle, par l'intermédiaire de chanteurs des rues. Les éditeurs de musique s'en inquiètent d'ailleurs et proposent un type de « petits formats » à bas prix pour ces marchands-interprètes, afin de les dissuader de vendre des éditions illégales⁶. Des poursuites pour « contrefaçon de chansons » sont aussi lancées contre les auteurs et imprimeurs⁷.
- 6 Ainsi nos sources sont-elles assez largement originales : ces feuilles de chansons⁸ diffusées par colportage, ou vendues par des chanteurs des rues, ne comportent pas toujours de mention du lieu d'impression, ni en général d'un nom d'auteur. De plus, ces supports absents des registres du dépôt légal mélangent parodies et œuvres originales – éditées par ailleurs –, ce qui rend leur dépouillement délicat. Ce modeste travail vient donc en complément de recherches basées exclusivement sur les registres du dépôt légal⁹. Lorsque l'on connaît l'abondance de la production des éditeurs parisiens et provinciaux¹⁰ en matière d'« éditions populaires, chansons et livres de propagande » – c'est la terminologie du dépôt légal – à la charnière des XIX^e et XX^e siècles et la difficulté à en analyser toutes les composantes, on imagine bien que les lignes qui suivent ne sont que l'ébauche d'un chantier collectif... Les dates extrêmes choisies pour cette étude correspondent, d'une part, à l'émergence de l'antiparlementarisme suscité par les premiers scandales politico-financiers et, d'autre part, au recul de l'influence du media chansonnier, incarné par la démocratisation de la radiodiffusion. L'affaire Stavisky est la dernière à avoir été chansonnée abondamment dans les rues françaises.

Bref essai de typologie de l'antiparlementarisme chansonnier

- 7 À grands traits, cernons les modalités et les thématiques – voire les poncifs – de l'antiparlementarisme chansonnier : il peut présider à l'écriture de l'œuvre, en constituer le seul ressort, ou n'apparaître que comme une connotation ponctuelle. Le

degré d'insistance avec lequel il est traité montre *a contrario* sa banalisation dans l'espace public.

Le militantisme chansonnier

- 8 Il faut tout d'abord traiter à part la chanson militante, émanant d'auteurs identifiés, dont la virulence et l'imagination sont au service d'une idéologie affirmée, voire d'un parti ou d'un éditeur engagé. À côté de plumes célèbres, tels Jules Jouy¹¹, Gaston Monthéus¹² ou encore Antonin Louis¹³, il existe une cohorte d'auteurs méconnus, occasionnels ou réguliers, ayant eu les faveurs de l'édition. Citons par exemple Eugène Le Coq, particulièrement actif en 1888-89, qui brocarde avec violence et imagination le député : il en fait un personnage de carnaval¹⁴, un article de bazar à vendre au plus offrant¹⁵, un animal de ménagerie¹⁶, un article de charcuterie¹⁷, avec exemples nominatifs...

La chanson à clés

- 9 Le procédé d'écriture le plus fréquent, hors de ces chansons militantes, consiste à suggérer, via des calembours approximatifs, l'identité des protagonistes de l'affaire du moment. Ce type d'écriture « à clés » cherche surtout à faire rire aux dépens de certaines personnalités. L'exemple le plus connu est *Quel malheur d'avoir un gendre, ou les lamentations d'un beau père*, écrit par Émile Carré en 1887 lorsque éclate le scandale des décorations¹⁸. Ce texte a circulé sur des feuilles volantes, sans indication d'air, ce qui prouve sa grande popularité :

« Maint'nant, son commerce est dans d' l'eau (Général d'Andlau) [...] Maint'nant qu'son nom dans la vill' sonne (Daniel Wilson) [...] Ma fill' qu' aim' pas les cafards, elle (Général Caffarel) [...] Pendant qu'mon gendre à son gré vit (le président Grévy) [...] Que d'tours il fit sans s'laisser prendre ! L'impudent pour les fair' bravait¹⁹... »

Le procédé est également appliqué au député radical Baudon, vite devenu « beau don », lorsqu'il propose l'augmentation du salaire des députés en novembre 1906. De même, la mention sournoise à propos d'un député : « Pas besoin qu'il s'offre / Un p'tit Panama²⁰ » est limpide. Dans ce cas, même si la chanson entend dénoncer, elle se contente de jeux de mots qui ne visent qu'à mettre les rieurs de son côté. Toutefois, les scandales peuvent être évoqués aussi de façon explicite :

« Écoutez donc ma chansonnette / Peuple de France toujours trahi / C'est Panama, l'affair' Rochette, / C'est maint'nant l'affair' Stavisky / C'était un mich'ton / Qu'avait des r'lations / Dans la police et dans la haute / Sénateurs, juges et députés / À plat ventre léchaient ses bottes / Et palpaient pots d'vins et billets²¹. »

La parole du petit peuple

- 10 En dehors des scandales, le petit peuple est prompt à reprocher aux élus les votes qui ne lui conviennent guère, surtout ceux ayant un caractère économique. Citons les mesures pour faire remonter le franc sous le ministère Poincaré :

« Nos députés n'ont rien trouvé d'plus beau / Pour fair' monter l'franc qu'd'augmenter les impôts²². »

On chansonne abondamment le débat sur les retraites ouvrières (avril 1910) :

« Enfin, ça y est ! On est en République ! / Tout marche bien, tout le monde est content ! / Les députés, ça c'est magnifique ! / Ne gagnent plus que quinze mille

francs par an / Aussi on peut augmenter les salaires / Des cantonniers et des
pauvres facteurs : / Cinquante sous par jour, j'crois qu'ça peut leur plaire ; / Vive les
trois couleurs²³ ! » « Voyez donc les r'traites qu'on vient d'voter / Trente sous par
jour, quelle fraternité / Et 5 000 pour les anciens députés / Y'a qu'des honnêtes
gens dans l'gouvernement²⁴. » « De tous côtés, voilà qu'on la critique / la loi des
r'trait's à cent-vingt francs par an [...] Pour discuter cette loi si parfaite / Pendant
des mois, nos vaillants députés, / à la tribun', surtout à la buvette / N'sont jamais
tant restés ! [...] La Républiqu'n'peut donner que c'qu'elle a. / Or députés, sénateurs
et le reste / Pour leurs faux-frais ont tant besoin d'argent, / C'la se comprend qu'à
la fin il ne reste / Rien pour les pauvres gens²⁵. »

Les débats à la Chambre sont régulièrement brocardés sur le thème de l'empoignade,
ou de l'échange d'injures :

« L'un criait Viv' Daudet ! / Cachin : Viv' les Soviets ! / Maginot : Viv' le vin
d'Épernay ! / Tout-à-coup Clémentel / Bousculant Renaudel / Saisit Bokanowski /
Et lui serra l'kiki²⁶ ! »

Le parlementaire, sujet de chanson

- 11 Tout autant que ses décisions, la personne même du parlementaire est moquée en
chansons. Au fil du temps, il apparaît comme un personnage archétypal : nanti,
joueur, mangeur, buveur, fainéant, cacochyme. Les prémices en sont lointaines, sans
doute posées par Béranger, avec *Le Sénateur* (1813) ; nous pouvons lui associer *Un bal
chez le ministre*²⁷ (J. Jouy, A. Jouberti, 1898) où l'on voit parlementaires et puissants
danser en toute quiétude sous l'œil ahuri de leurs électeurs. Ordinairement, la critique
est acerbe, mais sur le ton de l'humour :

« Pour se r'poser / D'avoir tant travaillé / Partent nos députés / Pour la buvette, /
Tous très contents / Consomment énormément / Qui paie l'rafraîchissement ? /
C'est notre galette²⁸. » « Puis pour payer nos fonctionnaires / nos députés et autres
gens / Qui passent leur temps à ne rien faire / On nous prendra tout notre argent
(bis)²⁹. » « Pendant une séance à la chambre / Un bon député sommeillait [...] Qui
s'écrie se frottant les yeux / Peux pas dormir / C'est un martyr [...] Tra la lalala'
Pourvu qu'ça vienne (bis) / Ainsi que mes émoluments / Je supporterai
vaillamment / Les séances du parlement³⁰. »

La promptitude supposée à « retourner sa veste » est également pointée :

« Il rendit rien qu'par sa jacqu'tance / Royalist' tout l'chef-lieu d'canton [...] Il
rendit rien qu'par sa faconde / Républicain tout l'chef-lieu d'canton [...]. Il
retourn'ra encore sa veste / Suivant l'parti d'l'opposition [...]. Il rendit par ses belles
promesses / Socialist' tout l'chef-lieu d'canton / Et tout l' mond' répétait sans
cesse / Député vous avez raison³¹... »

- 12 L'imagination des auteurs est sans limites. Ici l'on imagine les députés se grimant en
nègres pour s'exhiber dans une cage, afin d'arrondir leurs revenus :

« Nos députés / qui trouvant vingt cinq francs / par jour insuffisants / pour grossir
leur pension / se sont roulés dans du charbon³². » On oppose la condition –
privilegiée – des parlementaires à celle des prolétaires : « C'est la valse dure /
L'ouvrier se plaint et murmure, / De sa mauvaise posture, / Il est mécontent, / Pour
lui c'est la misère, / Il gémit, il est colère, / Mais nos bons parlementaires / Sont
toujours contents [...]. Nos gouvernants, nos beaux parlementaires, / Pour le
chômage, eux ils n's'en font pas, / Ils se moquent pas mal des prolétaires, / Ils
peinent peu et font de bons repas, / Nos chambriers ne travaillent pas huit
heures, / Au Palais-Bourbon, ni même au Luxembourg, / Ils savent bien lécher
l'assiette au beurre, / Et n'ont que des beaux jours³³. »

- 13 Dans le genre mélodramatique apprécié alors, Bénech et Dumont publient *Rappelle-toi mon gars, Lettre d'un père à son fils député*, où l'on peut entendre :

« Rapell'toi mon gas c'que t'étais chez nous / un p'tit maîtr'd'écol' gagnant pas cent sous [...]. Tu n'comprends donc pas qu't'étais notre espoir / Qu'en n'faisant rien, tu trahis ton devoir / Et qu'tous ceux qui viv'nt d'la confianc' publique / sont des exploiteurs de la République³⁴. »

Mais le ton vire souvent à l'injure :

« Un millier d'avocats sans cause / ventrus, caducs, sur le retour / nous font des lois à l'eau de rose / moyennant vingt-cinq francs par jour / Mais la b'sogne est parfois si mince / Que, pour dormir plus tranquillement, / Ils sont plus souvent en province / qu'en train d'siéger au parlement³⁵. »

« Cette sage ordonnance [...] Concerne aussi les membres / Déchets et résidus / Qui remplissent la Chambre / D'leurs boniments obtus / Tous ces cocus / N'en jetteront plus³⁶. »

Jusqu'à devenir définitif :

« Quand un homm' n'a pas d'qualités / Il se dit "j'vais m'faire' député !" ³⁷ »

Vers la banalisation de l'antiparlementarisme

- 14 En miroir à l'outrance – souvent venue d'auteurs et d'éditeurs fortement engagés – se développe alors tout un ensemble de renvois à cet antiparlementarisme « ordinaire » qui fait du député un personnage parmi d'autres – au même rang que le bourgeois, l'apache, la demi-mondaine, l'ouvrier... – peuplant les scies populaires. Ici, une parodie passe en revue les métiers que pourrait embrasser le mari de l'interprète :

« Si mon homme y voulait gagner beaucoup d'galette / Y pourrait s'faire' nommer / Ministre, sénateur ou simple député / Oui mais seul'ment voilà / mon homme est trop honnête / Êtr' gigolo, ça va, / Mais des métiers comm' ça, / Non merci, mon homm' y n'veut pas³⁸. »

C'est à ce titre de « personnage obligé » qu'il clôt *Viens Poupoule* :

« Un député tout frais nommé / Invitait sa moitié / À venir entendre un grand discours / Qu'il prononçait le même jour / Mais à peine a-t-il commencé / Qu'on lui crie : C'est assez / Constitution ! Dissolution ! / Pas d'interpellation ! / Ahuri / Abruti / Il prend son chapeau et dit : / Viens poupoule, Viens poupoule, viens ! / Je ne veux pas devenir sourd / Pour vingt-cinq francs par jour, Ah ! / Viens poupoule, Viens poupoule, viens ! / C'est bien assez ma foi / D'être attrapé par toi³⁹. »

- 15 Pour conclure, n'oublions pas que la parodie est souvent spontanée et peut être issue d'une improvisation. Le 1^{er} décembre 1887, les manifestants promettent « la lanterne » aux députés sur l'air du *ça ira*⁴⁰. Que l'on se souvienne également de la mention du général Boulanger dans *En revenant de la revue*⁴¹ par le chanteur Paulus, où « Moi, j'faisais qu'admirer / Tous nos braves petits troupiers » devient : « Moi, j'faisais qu'admirer / Notr' brav' général Boulanger⁴² ». Ainsi, nombre de piques antiparlementaires en chansons demeureront sans doute inconnues...

Un thème récurrent : le salaire des parlementaires

« Voilà comment / Les membr's du Parlement / S'enrichiss'nt fort souvent / D'façon honnête / Car nos élus / S'réjouissent on n'peut plus / En palpant nos écus / Et s'payent not' tête⁴³. »

Le salaire des parlementaires est la thématique reine des chansonniers. Nous allons examiner quelques exemples de leur production lorsqu'à trois reprises on augmente ces émoluments annuels : passage à 15 000 F (correspondant à 41 F par jour) voté le

22 novembre 1906, puis à 27 000 F voté le 23 mars 1920, et enfin à 42 000 F, projet débattu et repoussé le 8 juin 1926 mais finalement voté le 31 juillet suivant. Autant de sommes, autant de titres de chansons : au total sept textes ont été retrouvés portant exclusivement sur ces événements, auxquels il faut rajouter nombre d'allusions dans diverses parodies relatives ou non à l'actualité.

1906, les quinze mille francs

Page de garde de *Les 41 francs* ou *l'enterrement des 25 francs*. Également sous-titré : *La journée d'un député et d'un sénateur*



Antonin Louis, Paris, Édition Musicale Française, 1906. Coll. particulière.

- 16 La première augmentation évoquée est la plus chansonnée, car elle remet en cause un montant « historique », celui des vingt-cinq francs par jour, qui était devenu synonyme de la condition d'élu du peuple. Outre *Viens Poupoule*, les exemples abondent :

« Y'a pas à s'y méprendre / Qu'ils soient rouges, bleus ou blancs / Il vaudrait mieux les pendre / Que d'leur foutre vingt-cinq francs⁴⁴. » « Un jour, nos honorables / Qui touchent sans détour / Grâce aux contribuables / Leurs vingt-cinq francs par jour / Se mirent à la Chambre / En voulant discuter / Sur l'élection d'un membre / Tous à se disputer⁴⁵. » « Leur rêv', c'est de pouvoir toujours / s'fair'payer vingt-cinq francs par jour. / Faut vraiment qu'ils n'aient pas d'vergogne / Car pour accomplir leur besogne / Autant qu'on en voudrait, à vingt-cinq francs on en trouverait (bis)⁴⁶. »

Autre métonymie usuelle, celle des « Quinze mille » :

« Nos députés, nos quinze mille ! / par ces faits sont atterrés [...] car pour eux, quelle souffrance / s'il manque du jus de raisin / comment feront-ils en France, / pour toucher leurs pots-de-vin⁴⁷ ? »

- 17 Les affrontements déclenchés par le vote discret du 22 novembre 1906 ont été analysés par ailleurs⁴⁸, sans que l'on signale que la création chansonnière – quatre textes repérés

à ce jour – constitue un critère pertinent pour apprécier l'écho populaire de cette augmentation, à commencer par sa promptitude : Antonin Louis publie la chanson *Les quarante et un francs* ou *La journée d'un député et d'un sénateur* dès le 26 novembre, soit moins d'une semaine après le vote. Bien évidemment c'est la référence au député Baudin, mort en 1851 en assumant son traitement, qui est invoquée :

« Baudin fut trop poire / D'aller mourir pour / La somme dérisoire / D'vingt-cinq francs par jour ! / Ne voulant pas suivre / C't'exemple outrageant / Nous aimons mieux... vivre / Avec quarante francs⁴⁹. »

Immédiatement, « les quarante et un francs » devient la nouvelle dénomination des élus du peuple :

« Autrefois nos représentants, / (Y a peu de ressemblance !) / Savaient mourir pour vingt-cinq francs. / Voilà la différence : / Ceux-ci crèv'ront d'indigestion, / La faridondaine, sur leur gros bedon. / "Les Quarante-un francs !" sera l'cri, dans Paris, / Pour appeler ces chienlits, à leur prix⁵⁰. »

L'argumentation centrale de cette disposition nouvelle est d'assurer un véritable « revenu d'élu du peuple » afin de permettre à tout un chacun de briguer un mandat, quelle que soit sa fortune :

« Nous n'aurons plus comm'Thivrier / Des malheureux qui vienn'nt en blouse⁵¹. »

Elle est battue en brèche par l'opinion de la rue pour laquelle les parlementaires sont des nantis. Ces quarante et un francs ne représenteraient qu'un « argent de poche » supplémentaire, prélevé dans celle des contribuables :

« Ah ! qu'la vie est charmante / Quand on a des rentes (bis) / Et qu'on peut mettre autour / Quarant' francs par jour (bis)⁵². »

1920, les vingt-sept mille francs

- 18 La question revient sur le devant de la scène le 23 mars 1920, par le biais d'une augmentation de 80 %, portant à 27 000 F annuels les émoluments des parlementaires. Adieu les « Quinze mille », bonjour les « vingt-sept mille », immédiatement chansonnés :

« Mes amis je suis très à l'aise / Pour vite venir vous raconter / Que sous la République Française / On aurait tort de se gêner / Car tous nos députés, ma chère ! / N'ayant pas assez d'15 000 fr. / Pour lutter contre la vie chère / Vienn'nt d'augmenter leurs appoint'ments⁵³. »

Désormais Baudin est oublié, et c'est la référence à la guerre qui domine dans les récriminations :

« Pour obtenir vos 27 000 / On aurait dû nous consulter / On vous aurait dit, j'suis tranquille / Qu'avez-vous fait dans les tranchées / Rien du tout la chose est certaine / Et tout le monde le sait bien / Si on a r'pris l'Alsace-Lorraine / C'est pas d'vot'faut' cré nom d'un chien⁵⁴. »

Une autre parodie, protestant contre l'augmentation du pain, fait le lien entre la pauvreté croissante des classes modestes, et l'aisance des députés :

« Mais en attendant le pain est augmenté / or voilà qu'nos députés / parlent de s'allouer un léger supplément / en doublant leurs appointements / et pendant ce temps-là, nous verrons au faubourg / De pauvr's mamans chaque jour / Qui se demand'ront si leurs gosses demain / pourront manger à leur faim⁵⁵. »

La mère – ayant perdu son enfant au front – et le pioupiou démobilisé constituent désormais le stéréotype sur lequel s'appuient les chansonniers pour émouvoir leur auditoire ; la chanson réaliste n'est pas loin...

« Je dis qu'avant d'augmenter / Les mois de nos parlementaires / Fallait penser aux mutilés / On oublie trop souvent je vous l'assure / Qu'ces pauvres gars blessés pour toujours / Se sont fait casser la figure / Eux qui n'gagnaient qu'5 sous par jour⁵⁶. »

1926, les quarante-deux mille francs

- 19 Dernière péripétie : l'affaire des « 42 000 », à savoir le débat du 8 juin 1926 entre les tenants d'une nouvelle augmentation, portant la rémunération des députés à 42 000 F annuels, et ceux préconisant la mise en place d'une échelle mobile appliquée non seulement aux parlementaires, mais également à tous les fonctionnaires. Après un « débat sordide⁵⁷ » selon les uns, la proposition des 42 000 est repoussée, et « le bon sens finit par l'emporter⁵⁸ » selon les autres... En dépit de ce non-événement, au moins une chanson fut écrite à cette occasion :

« Brav-z-électeurs, votons-nou-z-en / D'la galette, / D'la galette, / Ils sont miteux vos représentants / Voton-z-en, oui oui, voton-z-en ! / Sauvons l'honneur du Parlement⁵⁹. »

Ici l'auteur brocarde nominativement les supposés instigateurs de ce vote, à savoir « Le Cartel des fonds percés », au premier rang desquels sont dénoncés Rognon, Blum, Herriot et Briand. On se gausse de la casquette à Blum, d'Herriot réduit à fumer des mégots et incapable de faire des cadeaux à son épouse, tandis que Briand ne peut plus s'offrir le coiffeur... Si la critique nominative des députés était présente dès 1906, où l'on citait avec virulence « Clemenceau, / Delcassé et Ribot / Jaurès et ses amis du Bloc » ainsi que « le vieux Pelletan cuvant son vin⁶⁰ », le ton est ici plus moqueur que réellement antiparlementaire, sans doute parce que l'augmentation n'a pas été votée. Nous n'avons pas rencontré de textes relatifs au vote final de cette augmentation, à la fin du mois de juillet suivant, hormis une *Sérénade des 40 000*, pochade sur le mode de la chanson des rues :

« Rien d'étonnant à c' qu'on augmente / Les appoint'ments des députés ; / Ils n'avaient q'vingt-sept mill' francs d'rente, / C'était bien près d' la pauvreté ! / Surtout, songez que, dans leur vie, / Ils ne regard'nt jamais au prix / Quand il s'agit d'économies / Pour fair' le bonheur du pays⁶¹ ! »

Conclusion

- 20 Cette brève analyse a pour but d'attirer l'attention sur le contenu des chansons prisées par les milieux populaires, qui en sont d'avidés consommateurs sous forme imprimée jusqu'au milieu des années 1930. Ce matériau, malaisé à manipuler en raison de l'impossibilité de l'appréhender de façon exhaustive, mérite quand même notre attention : il donne des indications sur l'émotion populaire provoquée par certaines lois, certains scandales, par le travail et la personnalité des parlementaires. Pour peu que l'on s'écarte des chansons par trop engagées, le répertoire des chanteurs des rues révèle à travers les parodies vendues à la sauvette la banalisation du sentiment antiparlementaire, en particulier dans les années 1920 au vu des sources retrouvées à ce jour. Si les représentants du peuple sont souvent victimes des critiques chansonniers, il est à noter que les présidents de la République s'en sortent mieux. Ils sont présentés – certes toujours sur le ton de l'humour – comme un rempart à certaines manipulations politiciennes, tels Gaston Doumergue avec son « j'm'assois dessus⁶² ! », ou encore Raymond Poincaré, « le président sans manières » :

« Refrain : J'suis l'président sans manières, / Qui veut dev'nir populaire / Dès aujourd'hui je l'dis sans hésiter / Je n'veux plus être un' machine à signer, / Ça va bien paraître étrange / Il va falloir que tout change » ; « Couplet : À ces mots Sénateurs, Députés / S'écrièr'nt nous sommes estomaqués / Ah voilà un bien drôl' de langage / Et très peu sage / En vérité : / Nous vous avons élu cher confrère / Pour que vous fassiez tout pour nous plaire / Et nous donniez les faveurs / Bonnes places et Croix d'honneur / Mais l' Président leur dit : tas de farceurs (au refrain)⁶³. »

Sans doute peut-on moins suspecter un homme seul de comploter contre les intérêts du pays que plusieurs centaines d'élus, dont la plupart vivent dans un semi-anonymat qui laisse la porte ouverte à tous les fantasmes...

NOTES

1. *Un bal chez le ministre*, paroles Jules Jouy, musique A. Jouberti, s.l.s.n.s.d., 1898.
2. *À bas l'absinthe !*, parodie anonyme, air : *La Petite Tonkinoise*, feuille de chansons, s.l.s.n.s.d., coll. particulière.
3. Bernard Pouchèle, Bernard Lachat, *Le Bruit de fond de l'histoire, ces chansons qui ont fait la France*, Paris, Cheminements, 2006.
4. Marie-Véronique Gauthier, *Chanson, sociabilité et grivoiserie au XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1992, p. 153-159.
5. Il n'est donc pas nécessaire que l'auteur d'une chanson ultérieurement imprimée sache lire...
6. Éliane Daphy, « La gloire et la rue : les chanteurs ambulants et l'édition musicale dans l'entre-deux-guerres », dans [Collectif], *Musiciens des rues de Paris*, Paris, Musée des Arts et traditions populaires, 1997, p. 95-100.
7. A.D. Cher, 31 U 764, 1^{er} février 1911 : La société des auteurs et compositeurs de musique contre Fernand Daniel imprimeur à Saint-Amand-Montrond, et Simonnet, éditeur de chansons à Saint-Amand-Montrond. Condamnés à 25 F de dommages et intérêts pour « contrefaçon de chansons ».
8. Extraites de fonds privés, par la bonne grâce de collectionneurs amis : mesdames Catherine Perrier, Geneviève Rabanit, Éliane Daphy, messieurs Claude Ribouillault et Roland Brou.
9. Au premier rang desquelles : Jean-Yves Mollier, *Le Camelot et la rue, Politique et démocratie au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Fayard, 2004.
10. J.-Y. Mollier en recense plus de 5 500 sur cette période.
11. Jules Jouy (1855-1897), anti-boulangiste, anti-Dreyfusard, compose une chanson d'actualité par jour pendant plusieurs années...
12. Gaston Mardochée Brunswick dit Monthéus (1872-1952), chansonnier engagé, « révolutionnaire cocardier » selon ses termes.
13. Louis-Antoine Magdeleine dit Antonin Louis (1845-1915), chansonnier nationaliste, auteur des *Pioupious d'Auvergne* (dédiée « au patriote Boulanger ») et compositeur du *Sire de Fish-ton-Kan*, charge virulente contre Napoléon III (1870).
14. *Les grands hommes d'aujourd'hui*, ou *Le Carnaval à la Chambre, actualité*, paroles Eugène Le Coq et N. Hutter, air : *Le langage des fleurs* ou *Voyez la vente*, Paris, Impr. des « Refrains de la rue », 1889, BnF 4-WZ-9665.
15. *Les Bazars de la République*, ou *Voyez la vente, satire sur les deux chambres*, paroles E. Le Coq, air : *La Petite Margot*, ou *Le Langage des fleurs*, s.l.s.n.s.d., BnF 4-WZ-9665.

16. *La ménagerie du Palais-Bourbon*, actualité politique, paroles E. Le Coq, air : *Pour un sou*, ou *Voyez la vente*, s.l. [Paris], Impr. de F. Harry, s.d. [1888], BnF 4-WZ-9665.
17. *La Charcuterie Parlementaire, revue cochonnaise*, paroles E. Le Coq, air : *En revenant de la revue*, s.l. [Paris], Impr. De Cailler, s.d. [1888], BnF 4-WZ-9665.
18. Une vingtaine de chansons sur ce thème sont conservées à la BnF. Cf. BnF, FOL- WZ- 696.
19. Allusion à Raoul Bravais, l'inventeur du fer dialysé, un des nombreux protagonistes de l'affaire.
20. Extrait de *15 000 balles par an* (anonyme, air : *Petit panier*), feuille de chansons, s.l.s.n.s.d. [1906], coll. particulière.
21. *L'affaire Stavisky*, anonyme, air : *La Paimpolaise*, s.l.s.n.s.d., Fonds « Chansons » de la BILIPO, Paris.
22. *Pour faire remonter le franc*, parodie anonyme, air : *Ah dis passe la main*, s.l.s.n.s.d. [ca. 1922], feuille de chansons, collection particulière.
23. *On est en République*, paroles Montéhus, musique R. Chantegrelet-P. Doubis, s.l.s.n., 1910.
24. *Y'a qu'des honnêtes gens dans l'gouvernement*, paroles Montéhus, musique de R. Chantegrelet, s.l.s.n., 1912.
25. *Les Retraites ouvrières, chanson satyrique et d'actualité*, paroles L. Kahm, air : *Valse brune*, feuille de chansons, s.l.s.n.s.d., coll. particulière.
26. *La Java parlementaire*, paroles Raymond Bartel, air : *La Plus bath des Javas* [1925], s.l., Marcel Labbé éditeur, s.d., coll. particulière.
27. Lui-même faisant écho au refrain « À l'Élysée, on dansera ce soir ». *Le bal et la guillotine*, paroles G. Leroy, air : *Les trois couleurs*, s.l.s.n., 1849
28. *Les Quinze mille francs, chant populaire et satirique*, paroles H. Lavie, air : *En revenant de la revue*, s.l.s.n., 1906, BnF 4-WZ-9665.
29. *La Marseillaise démocratique*, paroles P. Thomas, feuille de chansons, s.l.s.n.s.d., coll. particulière.
30. *Pourvu qu'ça vienne*, feuille de chansons, s.l.s.n.s.d., coll. particulière.
31. *Le Député*, parodie de Charlys et J. Guy, air : *Deux gendarmes* (G. Nadaud), Paris, Éditions M. Gastyl, s.d. [ca. 1922], coll. particulière.
32. *Nos députés en cage*, paroles H. Masson et Saint-Pé de Bonnefont, air : *En revenant de la revue*, s.l.s.n., 1888, BnF 4-WZ-9665.
33. *La Valse dure, parodie de Touquet*, air : *La valse brune*, s.l.s.n.s.d., coll. particulière.
34. *Rappelle-toi mon gars, Lettre d'un père à son fils député*, paroles L. Bénech & E. Dumont, s.l.s.n., 1913, coll. particulière.
35. *Les Souteneurs de la République*, paroles Jean Blousard, air : *Jadis, les rois, race proscrite*, s.l.s.n., s.d. [ca. 1888], BnF 4-WZ-9665.
36. *La Fin des Prospectus*, par Antonin Louis, s.l.s.n., 1^{er} octobre 1912 (à propos d'une décision du préfet Lépine sur la propreté de Paris), BnF 4-WZ-9665.
37. *Les Députés, actualité par Ségot*, air : *Cadet-Roussel*, Paris, Léon Hayard éditeur, 1893, BnF 4-WZ-9665.
38. *Si mon homme y voulait*, auteur inconnu, air : *Si les hommes savaient*, feuille de chanson, s.l.s.n.s.d. [1894].
39. *Viens Poupoule*, paroles A. Trébistsch & H. Christiné, musique A. Spahn, s.l.s.n., 1902.
40. J.-Y. Mollier, *Le camelot [...], op. cit.*, p. 118.
41. *En revenant de la revue*, paroles L. Delormel et L. Garnier, musique L.-C. Desormes, s.l.s.n., 1886.
42. Notons que cette mélodie figure au répertoire folklorique de certaines provinces françaises sous le titre de « La boulangère » et qu'on la connaît au Québec sous le titre « La marche du boulanger » (http://www.mustrad.udenap.org/tounes/TQ159_marche_du_boulangier.html).
43. *Les Quinze mille francs, chant populaire et satirique*, paroles H. Lavie, air : *En revenant de la revue*, s.l.s.n., 1908, BnF, 4-WZ-9665.

44. *Faut plus d'gouvernement*, F. Brunel, 1889, extrait du CD de Marc Ogeret, *Chansons contre*, Vogue, 1988.
45. *Charles embêté par Ernest, dispute parlementaire*, paroles A. Jeannin, air de *Madame Angot*, Paris, Impr. de Cresson, 1888, BnF 4-WZ-9665.
46. *Les Députés, actualité par Ségot*, air : *Cadet-Roussel*, Paris, Léon Hayard éditeur, 1893, BnF 4-WZ-9665.
47. *Tout augmente, chanson d'actualité*, paroles de Ferdy, air : *O Charlotte*, feuille de chansons « Le joyeux Chanteur », Vaud, Impr. Régionale, s.d., coll. particulière. Parfois ces feuilles sont fictivement créditées d'une origine étrangère pour déjouer les poursuites des auteurs et éditeurs.
48. Alain Garrigou, « Vivre de la politique. Les "Quinze mille", le mandat et le métier », *Politix*, vol. 5, n° 20, 4^e trim. 1992, p. 7-34.
49. *15 000 balles par an*, parodie anonyme, air : *Petit panier*, feuille de chanson, s.l.n.d., coll. particulière.
50. *Les Quarante-un francs - La journée d'un député et d'un sénateur*, paroles A. Louis, air : *À la façon de Barbari*, s.l.s.n., 26 novembre 1906, coll. particulière.
51. *L'Indemnité parlementaire*, E. Christien / Christiné, Paris, Christiné Éditeur, s.d. [1926], coll. particulière. Christophe Thivrier, député socialiste de l'Allier, siégea en blouse afin d'affirmer sa condition d'élu du peuple.
52. *15 000 balles par an*, parodie anonyme, air : *Petit panier*, feuille de chanson, s.l.s.n.s.d., coll. particulière.
53. *Les 27 000 Francs, Chanson d'actualité*, paroles E. Laurent, air : *Le Pendu de Saint-Germain* (M. Mac-Nab), s.l.s.n.s.d., coll. particulière. Seul texte retrouvé consacré exclusivement à cette augmentation.
54. *Ibid.*
55. *L'augmentation du pain*, paroles F. Izenic, air : *On dansait l'tango et le roulirouli*, s.l.s.n.s.d. [mars 1920], coll. particulière.
56. *Les 27 000 Francs, op. cit.*
57. *L'Humanité*, 9 juin 1926.
58. *Le Figaro*, 9 juin 1926.
59. *Les 42 000, Le grand succès du jour*, paroles Jovanès, air : *Le trompette en bois*, Saint-Amand-Montrond (Cher), Impr. Simonet, s.d., coll. particulière.
60. *Les Quinze mille francs, chant populaire et satirique*, paroles H. Lavie, air : *En revenant de la revue*, Éd. de La Rose Blanche, s.l.n.d., BnF 4-WZ-9665.
61. *Sérénade des 40 000*, paroles G. Secrétan, air : *Sérénade du pavé*, Chez l'auteur, 51, rue Blanche, Paris, s.d. [1926 ?], coll. particulière.
62. *J'm'assois d'ssus !, ou la devise du nouveau président*, paroles L. Bonnenfant, air : *Tu verras Montmartre*, s.l.s.n.s.d. [1924], coll. particulière.
63. *Le Président Poing Carré*, chanson d'actualité, paroles de F. Izenic, air : *La Souris Noire*, feuille de chansons, s.l.s.n.s.d. [1913], coll. particulière.

RÉSUMÉS

Du scandale des décorations à l'affaire Stavisky, l'étude des feuilles de chansons diffusées dans les rues des villes de France fait apparaître une forme d'antiparlementarisme « ordinaire ». À côté

des textes militants, émanant de plumes célèbres, une abondance de productions, souvent anonymes, parodient les succès du jour sur le dos des parlementaires. La verve populaire se déchaîne à l'occasion des scandales les plus célèbres, mais a aussi la dent féroce lorsque les représentants du peuple s'octroient des augmentations de salaires. L'examen de ce répertoire peu étudié révèle le personnage du parlementaire comme un sujet de choix pour la charge et la caricature ; il nous permet d'apprécier l'opinion du petit peuple français sur ses élus, à travers un demi-siècle.

From the period of the decorations scandal to that of the Stavisky affair, the study of song sheets and broadsides found in the streets of French cities demonstrates a form of “everyday” antiparliamentarianism. An abundance of often anonymous works instantly parodied the most popular activist texts written by renowned authors, to the dismay of members of parliament. While the people's energy exploded in response to the most notorious scandals, it was also unleashed when their representatives granted themselves pay increases. The study of this rarely explored repertory reveals that members of parliament were favorite targets of accusation and caricature. It also illustrates a half-century of French common people's opinions concerning their elected representatives.

INDEX

Index géographique : France, Paris

Keywords : 19th century, antiparliamentarism, song, musical production, France, Paris

Mots-clés : antiparlementarisme, chanson, édition musicale

Index chronologique : XIXe siècle, XXe siècle

AUTEUR

JEAN-FRANÇOIS « MAXOU » HEINTZEN

Docteur en histoire

CHEC, Centre d'Histoire « Espaces et Cultures », Clermont Université, Université Blaise-Pascal, EA 1001